

L'analyse ex-ante d'impact des réformes fiscales sur les revenus des ménages et l'emploi régional au Maroc à l'aide d'un Modèle d'Équilibre Général Calculable dynamique

Ex-ante impact analysis of tax reforms on household income and regional employment in Morocco using a dynamic computable general equilibrium model.

Auteur 1 : AGUENY FATIHA

Auteur 2 : RAGBI AZIZ

AGUENY FATIHA, (PHD candidate.)

Laboratory of Applied Economics, Mohammed V University, Rabat

RAGBI AZIZ, (Professor)

Laboratory of Applied Economics, Mohammed V University, Rabat.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : AGUENY .F & RAGBI .A (2025). « L'analyse ex-ante d'impact des réformes fiscales sur les revenus des ménages et l'emploi régional au Maroc à l'aide d'un Modèle d'Équilibre Général Calculable dynamique », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 30 » pp: 0577 – 0608.



DOI : 10.5281/zenodo.15683757
Copyright © 2025 – ASJ



Résumé

La fiscalité se présente comme un levier politique mis à la disposition des autorités publiques, en vue d'atteindre des objectifs économiques et sociaux, ainsi que de concevoir l'équité territoriale. Dans cette perspective, le Maroc a connu sa principale réforme fiscale dans les années quatre-vingt concrétisée par l'introduction des principaux impôts actuels tels que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur le revenu (IR) et l'impôt sur les Sociétés (IS). Diverses mesures et réformes ont été mises en œuvre via les projets de la loi de finance entre 2000 et 2023, permettant d'établir un système fiscal ayant pour but de favoriser l'emploi, et à réduire les disparités territoriales et régionales.

Cette étude a pour objectif d'évaluer l'impact de la réforme de la TVA et de l'IR sur l'inégalité des revenus des ménages le marché du travail régional marocain, à l'aide du modèle d'équilibre général calculable dynamique calibré par la matrice de comptabilité sociale de 2019. Les résultats montrent que la réduction de l'IR stimule l'emploi dans les régions moins favorisées. Tandis qu'une baisse du taux de la TVA dans les secteurs les forts contributeurs à la valeur ajoutée régional pourrait favoriser la création d'emplois dans toutes les régions, notamment dans les régions du sud et Fès-Meknès et l'Oriental.

Mots clés : Politique fiscale, taxe sur la valeur ajoutée, Impôt sur le revenu, Marché du travail régional, Modèle d'équilibre général calculable dynamique...

Abstract

Taxation serves as a political lever at the disposal of public authorities, particularly in developing countries, aiming to achieve economic and social objectives and to design territorial equity. In this context, Morocco underwent its major tax reform in 1984, marked by the introduction of key current taxes such as the Value Added Tax, Income Tax, and Corporate Income Tax. Various measures and reforms were successively implemented through finance laws between 2000 and 2023, enabling Morocco to establish a tax system aimed at promoting employment, reducing territorial and regional disparities, and boosting household purchasing power.

The purpose of this study lies in assessing the impacts of the VAT and IT reform on the Moroccan regional labor market, using a calibrated dynamic computable general equilibrium model based on the 2019 social accounting matrix. The results show that reducing the income tax stimulates employment in less favored regions, while a decrease in the VAT rate in sectors that are major contributors to regional value added could promote job creation in all regions, particularly in the southern regions, Fès-Meknès, and Oriental.

Keywords: Tax policy, Value added tax, Income tax, regional labor market, Dynamic computable general equilibrium model...

Introduction

La politique fiscale représente l'ensemble des décisions gouvernementales en matière de taxation, visant à stabiliser à court terme la production tout en générant les revenus nécessaires, et à offrir des incitations fiscales pour atteindre divers objectifs sociaux (Tremblay M. 1998). De plus, elle cherche à ajuster la demande globale afin d'aligner l'économie sur son potentiel de production, grâce à la mobilisation des impôts directs et indirects. Néanmoins, ces mesures peuvent avoir des répercussions défavorables sur les choix des agents économiques privés, notamment, l'accumulation des facteurs de production, leurs décisions en matière d'épargne et d'investissement, pouvant altérer le taux de croissance économique (Alesina, A. et al, 1993).

Dans ce contexte, la compréhension des effets des politiques fiscales devient primordiale, en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer leurs implications économiques et sociales à l'échelle nationale et régionale.

Les modèles théoriques et empiriques indiquent que les pays soumis à un fardeau fiscal plus élevé sur les cotisations sociales et les revenus du travail ont tendance à présenter des taux d'emploi plus bas, afin d'intégrer le marché du travail (Nestić et Tomić, 2017).

Le Maroc, à travers une série de réformes fiscales adoptées entre 2000 et 2023, a tenté d'adapter son système fiscal pour répondre aux impératifs d'équité et d'efficacité économique. Ces réformes comprennent notamment la mise à niveau des textes fiscaux (1999-2003), la réforme de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en 2005 et 2023, celle de l'impôt sur le revenu (IR) en 2010, la révision annuelle du code général des impôts, ainsi que la réforme de l'impôt sur les sociétés (IS) en 2008 et 2022. Ces ajustements ont permis de se doter d'un système fiscal moderne, bien que les objectifs d'équité sociale et d'efficacité économique n'aient pas été pleinement atteints (Conseil Economique Social Environnemental, 2012).

L'analyse du système fiscal requiert une compréhension approfondie de ses structures et la distinction des divers impôts qui contribuent de manière substantielle aux recettes de l'État. Selon le rapport économique et financier de Ministère de l'Economie et de la Finance de l'année 2024, la TVA a connu une hausse près 15.2%, l'IR a augmenté près de 8.1% et l'IS de 40% des recettes fiscales par rapport à 2024. Ces trois impôts cumulés représentent une part significative du total des recettes fiscales. À l'échelle régionale, les réformes fiscales s'appliquent à l'IR, à la TVA et à l'IS ayant effet directes sur les fonds de solidarités régionales ayant pour rôle d'atténuer les disparités régionales.

Dans ce cadre, cette étude se propose d'analyser les effets macroéconomiques et sociaux des réformes fiscales en mettant l'accent sur deux instruments majeurs : l'impôt sur le revenu et la

taxe sur la valeur ajoutée. Elle examine notamment l'impact de ces réformes sur les agrégats macroéconomiques, les inégalités de revenu des ménages, la consommation, et le fonctionnement du marché du travail à l'échelle régionale au Maroc, en utilisant un modèle d'équilibre général calculable dynamique calibré par la Matrice de Comptabilité Sociale de 2019 dont le facteur du travail et les agrégats du compte de ménages ventilés à l'échelle régionale.

Le choix du modèle d'équilibre général s'avère essentiel pour saisir les impacts directs et indirects des politiques fiscales en induisant des changements réels dans la structure économique. Cette analyse présente une perspective peu explorée dans l'évaluation des réformes fiscales et leurs impacts sur le marché du travail régional au Maroc. De plus, étant donné que l'impact de ces politiques fiscales touche plusieurs régions et secteurs, la méthodologie adoptée prend en compte la relation entre l'emploi, et le revenu à l'échelle régional. Ajoutons que le modèle permet d'isoler les agrégats fiscaux tels que l'IR et la TVA, afin d'évaluer l'impact des politiques fiscales sur le marché du travail régional, le revenu des ménages, et les inégalités de revenus par individu au Maroc. En particulier, l'approche permet d'isoler les effets spécifiques des réformes de l'IR et de la TVA sur les indicateurs de performance régionale.

Cet article est structuré en quatre sections distinctes. Tout d'abord, la première section présente la revue de littérature sur l'impact des mesures fiscales sur le marché du travail régional et les revenus des ménages. La deuxième section expose la méthodologie adoptée dans cette étude et les données mobilisées. La troisième partie présente la stratégie de simulation. La présentation et la discussion des résultats font l'objet de la quatrième section.

1. Revue de la littérature

Les orientations des politiques économiques revêtent une importance cruciale dans la question de l'inégalité des revenus et dans la régulation du marché du travail régional, à travers les décisions relatives à l'imposition fiscale, aux investissements et aux dépenses publiques (Beleva, I., et de Lapparent, D. 1998).

En ce qui concerne la politique fiscale, les réductions des taux d'impositions peuvent inciter à la création d'emplois en stimulant les investissements des entreprises et en favorisant la croissance économique dans une région donnée (Malgouyres, C., et Py, L. 2016). De manière similaire, les investissements publics en éducation et santé peuvent renforcer la main-d'œuvre locale et créer des opportunités d'emploi (Franks, D. 2012). Toutefois, des mesures fiscales restrictives peuvent avoir des répercussions néfastes sur le marché du travail en réduisant les

dépenses publiques et limitant les opportunités d'emploi dans certaines régions (Theodoropoulou, S. 2018).

Diverses théories économiques se sont penchées sur les facteurs déterminants du marché du travail régional, en mettant en évidence l'impact des politiques fiscales. Ces théories permettent d'évaluer les conditions propices à une croissance durable et d'anticiper les orientations des politiques publiques régionales les plus appropriées pour favoriser un développement économique régional.

Après la crise financière de 1929, J.M. Keynes a souligné l'importance des politiques économiques budgétaires et structurelles pour stimuler la croissance, relancer l'économie et redistribuer les richesses. La politique budgétaire, par le biais de la conception des systèmes fiscaux et de la structure des dépenses publiques, joue un rôle déterminant dans l'ajustement du marché du travail (Alesina, A., & Ardagna, S. 1998). Barro (1990) a intégré le financement des services publics à travers l'ajustement des taux d'imposition dans son modèle pour mettre en évidence les effets de l'investissement dans les infrastructures sur la productivité régionale. Une relation non linéaire entre l'investissement public et la production privée a été établie, supposant que l'augmentation des dépenses publiques peut améliorer la productivité marginale du capital et du travail. Selon Collignon (2004), l'efficacité de l'allocation des ressources, influencée par les politiques budgétaires, a un impact significatif sur le marché du travail. En ce qui concerne l'imposition directe, représentée par l'IR et les cotisations de sécurité sociale, elle exerce un double effet. D'une part, elle accroît les coûts liés au travail, réduisant la demande de main-d'œuvre. D'autre part, elle diminue l'offre de main-d'œuvre en réduisant les salaires nets après impôts, impactant négativement le niveau de qualification d'emploi. En effet, une hausse des taux d'imposition peut diminuer l'incitation pour les travailleurs à investir dans leur formation. Dans un marché du travail parfaitement compétitif, avec des salaires flexibles, l'impact des taxes est direct ; une augmentation de l'impôt sur le revenu du travail réduit le salaire net, induisant un effet de substitution entre le loisir et le travail. Cependant, les différences de taux d'imposition entre les régions peuvent influencer les décisions des travailleurs et des entreprises quant à leur installation. Des taux d'imposition plus élevés dans une région peuvent la rendre moins attractive, entraînant une émigration de la main-d'œuvre qualifiée et des investissements vers des régions fiscalement plus avantageuses, créant des disparités économiques régionales (Desai et al, 2004).

La taxation indirecte, notamment la TVA, peut réduire les salaires réels. Mendoza et al. (1997) ont apporté un soutien théorique et empirique au modèle de Harberger (1964), suggérant une

efficacité limitée de la politique fiscale dans l'influence du taux de croissance économique. Turnovsky (2000) a étudié les répercussions de divers impôts sur l'offre de travail, sous l'hypothèse d'une offre de travail inélastique, suppose la taxe sur la consommation et le revenu du travail sont forfaitaires. Par exemple, une hausse de la TVA pourrait diminuer la demande globale en affaiblissant le pouvoir d'achat, ce qui affecterait la demande de main-d'œuvre dans les secteurs orientés vers la consommation (Zárate R. et al 2021). Cette augmentation incite les entreprises à relever leurs prix pour préserver leurs marges bénéficiaires, ce qui pourrait réduire la demande de consommation et, par conséquent, baisser la production et l'emploi. Cet effet est plus marqué dans les régions où la consommation est un moteur de la croissance économique. Borjas et Van Ours, J. (2010) souligne que les différences de taux de TVA interrégional peuvent affecter la compétitivité des entreprises. Une région avec un taux de TVA plus élevé pourrait rendre ses produits et services moins compétitifs, réduisant ainsi la demande de main d'œuvre. De plus, Bird (2000) indique qu'une augmentation de la TVA peut diminuer les revenus des entreprises, limitant leur capacité à investir dans des nouvelles technologies et dans la formation de la main-d'œuvre, ce qui pourrait avoir des conséquences à long terme sur la croissance de l'emploi et la compétitivité. Cependant, une diminution de la TVA pourrait améliorer le système fiscal et réduire la part des taxes indirectes (Wang, 2017). Tandis que, Wang (2013) analyse les effets d'une politique de TVA allégée sur l'efficacité de l'allocation des ressources et sur le marché du travail, démontrant que la réduction de la TVA peut stimuler l'investissement dans les actifs fixes des entreprises et accroître la productivité du travail et du capital.

Depuis le début les années 1980, plusieurs études ont utilisé des modèles multisectoriels pour analyser les effets de la politique fiscale sur les agrégats macroéconomiques, y compris l'emploi. Certains auteurs ont introduit des imperfections du marché telles que la concurrence oligopolistique (Rotemberg et Woodford, 1993), les rendements d'échelle croissants (Ludvigson, 1996) de deux secteurs avec une réaffectation coûteuse du capital intersectoriel (Ramey et Shapiro, 1998).

Les études de Barro (1981) ont constaté que les changements permanents des dépenses gouvernementales ont des effets plus sur la production et l'emploi. Ces changements permanents des dépenses publiques augmentent le stock de capital et entraînent une forte augmentation de l'investissement. Baxter et King (1993) ont examiné de quelle mesure l'impact d'une augmentation des dépenses lorsqu'elles sont financées par une augmentation des impôts. Dans le cas d'un changement permanent des dépenses, l'élévation du taux d'imposition est nécessaire, entraînant ainsi une diminution des incitations au travail et à l'investissement, ce qui

a pour effet de réduire la base fiscale. Caraveli et Tsionas (2012) ont observé que la politique d'austérité mise en place en Grèce avait eu des répercussions significatives sur les régions périphériques du pays, là où le secteur public et les retraites représentaient plus de 50 % des revenus des ménages, tandis que l'emploi dans le secteur privé était moins élevé. Les auteurs ont constaté dans ces zones une diminution des revenus des ménages allant jusqu'à 40% de plus que dans la capitale et d'autres régions aux revenus similaires.

Par la suite, Beatty et Fothergill (2013) ont évalué l'impact des réformes fiscales adoptées par le gouvernement central britannique entre 2014 et 2015 au niveau régional. Les auteurs ont analysé la répartition spatiale des pertes monétaires liées aux réductions des prestations sociales. Après avoir estimé les réductions de chaque prestation, Beatty et Fothergill (2013) ont signalé une perte de revenu de 19 milliards de livres sterling par an, soit une moyenne de 470 livres sterling par adulte en âge de travailler au Royaume-Uni, avec des conséquences plus graves dans les zones où les demandeurs d'aide sociale étaient concentrés, notamment dans les régions les plus démunies de l'Union. Ils ont conclu que l'ampleur de l'impact de contraction était positivement corrélée avec le niveau de privation économique des autorités locales. Enfin, Givens et Loungani (2020) porte sur l'évaluation d'impact d'une réduction des taux d'impôt sur les sociétés sur l'activité économique et l'emploi aux États-Unis via un modèle micro-simulé. Les résultats montrent que la réduction des impôts sur les sociétés a des effets positifs sur l'investissement, la production et l'emploi à court terme, après un effet négatif à long termes. Toutefois, au Maroc, les études empiriques réalisées sur cette thématique restent limitées. Citant, l'étude de Khellaf A. et Ibouk A. (2018) évalue l'impact des politiques publiques sur le marché du travail marocain via les dépenses publiques accompagnées par des modes de financement alternatifs, à savoir les impôts directs et indirects. Les résultats montrent que les diverses politiques expansionnistes menées par l'État bénéficient davantage à la main-d'œuvre non qualifiée, renforçant un processus de croissance qui favorise les emplois non qualifiés. En effet, les secteurs économiques tels que les services, le BTP et l'agriculture demeurent les principaux créateurs d'emplois.

Méthodologie

Cette étude porte sur une évaluation quantitative ex-ante d'une réforme fiscale de la taxation indirecte sur les revenus des ménages et le marché du travail régional via le modèle d'équilibre général calculable (MEGC) PEP-1-t, version 2.0 de Decaluwé, Maisonnave, Lemelin et Robichaud (2013), adapté à l'économie régionale du Maroc.

Il permet de saisir les comportements microéconomiques des agents, ainsi que la complexité des liens intersectoriels et interrégionaux entre les agents. Ce MEGC adoptées dans cette étude fait référence au modèle PEP-1-t pour lequel les facteurs de production et les agrégats du compte ménage ont été « régionalisés ». De plus, la rémunération des salaires, et les ménages sont mobiles d'une région à l'autre grâce à l'hypothèse de la migration interrégionale. Tandis que, le facteur de capital est supposé immobile dans le modèle.

Ce modèle est calibré par la matrice de la comptabilité sociale (MCS) de 2019 élaborée par la Haut-Commissariat au Plan (HCP), service de la comptabilité nationale. La majorité des traitements effectués consiste en la désagrégation de plusieurs comptes de la MCS. Initialement, les branches d'activités se composent de 22 produits et branches, dont le compte MNO « Education, santé et action sociale » est désagrégé en trois sous compte, premièrement, éducation non marche, éducation marchande, et santé, action sociale sur la base les structures élaborées par HCP de 2019.

Ensuite, concernant le facteur travail, aussi bien la masse salariale que l'effectif d'emploi sont ventilés en douze régions pour chaque branche, sur la base des données de l'enquête nationale d'emploi (ENE, 2019, HCP). Par la suite, le vecteur de la consommation des ménages est ventilé en douze régions pour chaque produit à partir des données de l'enquête sur les dépenses et la consommation des ménages de 2014 (ENCDM, 2014). De plus, parmi les principaux agrégats désagrégés pour l'étude d'évaluation, notamment, celles relatifs à la fiscalité pour distinguer les agrégats de la fiscalité indirecte (TVA, autres impôts sur les produits et subventions à la consommation) appliquée aux produits et ceux appliqués aux branches d'activité (taxes sur la production et subventions à la production). Enfin, la période temporelle de l'étude s'étend de 2024 à 2030.

Les modifications apportées au modèle PEP (1, t) relatifs à la demande de travail par région par branche d'activité, modélisée par la fonction CES (substitution imparfaite), les recettes publiques provenant des charges sociales sur le travail par région dans la branche d'activité, et le taux de salaire payé par branche d'activité pour le travail par région, y compris les charges sociales. Enfin, dans le cadre de la dynamisation du modèle, entre autres, l'investissement, par produit, a été ventilé en investissement public et privé à partir les structures de la Haut-Commissariat au Plan.

Pour prendre en compte l'existence du chômage sur le marché du travail régional marocain, nous avons utilisé l'équation de courbe de salaire (Wage curve) de Blanchflower et Oswald (2005) qui met en relation négative le taux de chômage et le taux de salaire réel. Cette notion,

est issue d'une série d'études empiriques, menées avec des données provenant des plusieurs pays, qui montrent une relation à pente négative entre le taux de chômage et le taux de salaire sur les marchés de travail locaux. D'après les études de Blanchflower et Oswald (2005) et Card (1995) qui portent sur l'ensemble des pays en développement ressortent que la courbe salaire-chômage est « *identique d'un pays à l'autre et stable dans le temps* » avec une élasticité φ proche de -0,1. Cette élasticité est interprétée comme mesure du degré de réactivité des salaires sur le marché du travail régional. L'équation s'exprime comme suit :

$$\log\left(\frac{W(l, j)}{P_c}\right) = \varphi(l, j) * \log(u(l, j))$$

Avec :

$W(l, j)$: Le taux de salaire par région et par branche d'activité

$u(l, j)$: Taux de chômage par région et par branche d'activité

P_c : L'indice des prix à la consommation

$\varphi(l, j)$: Paramètres calibrés (signe négatif)

Dans une seconde phase, le taux de chômage régional est conditionné par les salaires du secteur public caractérisé dont l'ensemble des secteurs économiques et privé. Le salaire publique se détermine par les autorités publiques et présentent une rigidité à la baisse (Marouani M. 2002). En effet, la différence entre le salaire publique et privé dépend au niveau de négociation réussit. En cas d'échec, une majoration constante impliquée sur le salaire négocié. Cette relation fixe implicitement le salaire dans chaque entreprise en résultat de la négociation entre l'entreprise et le syndicat. Cela permet de déduire l'équation des salaires pour toute l'économie en tenant en compte la différenciation de salaire entre les deux secteurs par rapport au taux de chômage régional (supposé endogène) (Bontout O. Jean S, 1998) modélisés via une équation de Phillips. Elle s'exprime de la manière suivante :

$$\log\left(\frac{W_{pr}(l, j)}{P_c}\right) = \varphi(l, j) \log(u(l, j)) + \psi_p \log\left(\frac{W_{pu}(l, j)}{P_c}\right)$$

Dont :

$W_{pr}(l, j)$: Taux de salaire privé par région et par branche d'activité

$W_{pu}(l, j)$: Taux de salaire public par région et par branche d'activité

$\log(u, l)$: Taux de chômage par région et par branche d'activité

ψ_p : Élasticité du salaire public réel par rapport au salaire privé réel (signe positive)

$\varphi(l, j)$: Paramètres calibrés (signe négatif).

P_c : L'indice des prix à la consommation.

De plus, le modèle « PEP 1-t » a été ajusté pour l'économie marocaine en réalisant une modélisation détaillée des agrégats de la fiscalité indirecte (TVA, autres impôts sur les produits et subventions à la consommation appliqués aux produits, ainsi que taxes sur la production et subventions à la production appliquées aux branches d'activités).

Sur le plan opérationnel, l'intégration de nouvelles équations visant à évaluer l'impact des réformes fiscales sur le marché du travail régional au Maroc a été abordé comme suit :

$$\mathbf{TIP}_j = \mathbf{ttip}_j \cdot \mathbf{PP}_j \cdot \mathbf{XST}_j$$

$$\mathbf{SUBP}_j = \mathbf{ttubp}_j \cdot \mathbf{PP}_j \cdot \mathbf{XST}_j$$

$$\mathbf{TVA}_i = \mathbf{ttva}_i \cdot \left\{ \left[\left(\mathbf{PL}_i + \sum_{ij} \mathbf{PC}_{ij} \mathbf{tmrg}_{ij,i} \right) \mathbf{DD}_i + \left((1 + \mathbf{ttim}_i) \mathbf{PWM}_i \mathbf{e} + \sum_{ij} \mathbf{PC}_{ij} \mathbf{tmrg}_{ij,i} \right) \mathbf{IM}_i \right] + \mathbf{AIP}_i - \mathbf{SUB}_i \right\}$$

$$\mathbf{AIP}_i = \mathbf{ttaip}_i \cdot \left[\left(\mathbf{PL}_i + \sum_{ij} \mathbf{PC}_{ij} \mathbf{tmrg}_{ij,i} \right) \mathbf{DD}_i + \left((1 + \mathbf{ttim}_i) \mathbf{PWM}_i \mathbf{e} + \sum_{ij} \mathbf{PC}_{ij} \mathbf{tmrg}_{ij,i} \right) \mathbf{IM}_i \right]$$

$$\mathbf{SUB}_i = \mathbf{ttsub}_i \cdot \left[\left(\mathbf{PL}_i + \sum_{ij} \mathbf{PC}_{ij} \mathbf{tmrg}_{ij,i} \right) \mathbf{DD}_i + \left((1 + \mathbf{ttim}_i) \mathbf{PWM}_i \mathbf{e} + \sum_{ij} \mathbf{PC}_{ij} \mathbf{tmrg}_{ij,i} \right) \mathbf{IM}_i \right]$$

Table N° 1: Présentation des variables et des paramètres des équations

Variables	Paramètres
TIP_j : Recettes publiques provenant des impôts sur la production de la branche j	ttaip_i : Taux d'autres impôts sur le produit i
SUBP_i : Dépenses publiques en Subvention à la production de la branche j	ttsub_i : Taux de subvention à la consommation du produit i
TVA_i : Recettes publiques provenant de la taxe sur la valeur ajoutée sur le produit i	ttva_i : Taux de taxe sur la valeur ajoutée sur le produit i
AIP_i : Recettes publiques provenant d'autres impôts sur le produit i	ttim_i : Taux de droits de douane à l'importation du produit i
SUB_i : Dépenses publiques en Subventions sur la consommation du produit i	ttip_j : Taux d'imposition sur la production de la branche j
PC_i : Prix à la consommation du produit composite i	ttsub_j : Taux de subvention de la production de la branche j.
PL_i : Prix local du produit i	
DD_i : Demande locale de produit i produit localement	
IM_i : Volume des importations en produit i	

Pour analyser l'impact d'une réforme fiscale, notamment, l'impôt sur le revenu (IR) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur le marché du travail régional au Maroc, nous avons développé un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) dynamique et récursif (PEP, 1-t), résolu sur une période de sept ans. Premièrement, l'équilibre sur chaque marché est atteint à travers aux variations des prix relatifs et des quantités offertes et demandées. Premièrement, on suppose que le Maroc est une petite économie ouverte, c'est-à-dire qu'il n'influence pas les prix mondiaux, dont ils sont considérés comme fixes.

Ensuite, on suppose que le solde de la balance de paiement par rapport au PIB au prix de marché supposé fixe dont le taux de change est numéraire dans le modèle. Ceci signifierait que le déficit

supplémentaire du solde de la balance de paiement, elle serait systématiquement compensée par le PIB au prix de marché par le biais des financements accordés par l'Etat.

Au niveau régional, le marché du travail se caractérise par la persistance du chômage, ce qui implique que certains secteurs et régions enregistrent un taux de chômage élevé tandis que d'autres affichent des niveaux d'emploi plus satisfaisants dans les régions moins favorisées. Contrairement à l'hypothèse classique selon laquelle le marché du travail atteint le plein emploi s'ajuste en fonction la flexibilité des salaires.

Ce modèle suppose que les salaires ne s'ajustent pas instantanément pour équilibrer l'offre et la demande de travail, mais qu'ils sont relativement rigides, restant à des niveaux élevés même en cas de chômage. Cette rigidité des salaires est formalisée dans le modèle par l'introduction d'une « wage curve », qui représente la relation entre le taux de chômage et les salaires, et explique l'écart persistant entre l'offre et la demande de travail dans chaque marché du travail régional. En supposant que le travail est mobile entre les secteurs et les régions, l'ajustement se fait en fonction du niveau global de l'emploi plutôt que des salaires. Ainsi, les travailleurs peuvent se déplacer vers d'autres régions ou secteurs. Au niveau, l'offre de travail est fixe et varie en fonction de la population active.

Dans l'équilibre épargne-investissement, il existe deux modalités d'ajustement, soit l'épargne s'ajuste à l'investissement, soit l'inverse. Ces modalités donnent lieu à deux types de fermetures macroéconomiques. Premièrement, la fermeture néoclassique et la fermeture de Johansen. Dans une fermeture néoclassique, l'investissement s'ajuste ex post au niveau de l'épargne disponible, qui est égale à la somme des épargnes de tous les agents économiques. La fermeture à la Johansen adopte une démarche contraire. Tandis que, le bouclage de Johansen souligne que le niveau de l'investissement est fixé au préalable et ce sont les taux d'épargne des agents économiques qui s'ajustent ex post pour assurer cet équilibre. Ce modèle proposé dans cette étude adopte une fermeture néoclassique, dont, l'investissement total est égal à la somme des investissements en produits par origine (demande d'investissement) et à la somme des investissements privés et publics, financé par l'épargne nationale, provenant des ménages, des entreprises, de l'État et du reste du monde. Dans ce type de bouclage, l'indice des prix à la production est choisi comme numéraire. L'investissement devient alors endogène et s'ajuste pour assurer l'équilibre entre l'épargne et l'investissement (Nell, 2003). Dans un modèle où le solde public est supposé fixe afin de prévenir un déficit budgétaire croissant, les dépenses publiques et les recettes fiscales s'ajustent pour maintenir cet équilibre. Cela signifie que les dépenses publiques doivent s'adapter en fonction des recettes fiscales pour conserver un solde

public stable. Par ailleurs, pour équilibrer le budget, les recettes fiscales peuvent être augmentées en ajustant les taxes directes (l'impôt sur le revenu) et indirectes (TVA). Par ailleurs, les stocks de capital sont considérés comme exogènes. Ainsi que, les dotations sectorielles en capital deviennent endogènes avec l'introduction d'une fonction d'investissement et d'une équation d'accumulation du capital.

2. Stratégie de simulation

La stratégie de simulation présentée dans cet article a pour objectif d'évaluer les impacts de la réforme de l'IR et de la TVA sur le marché du travail régional au Maroc, durant la période 2024 à 2030. Cette simulation se divise en scénario de base et deux scénarios de simulation distincts. À partir de 2024, les scénarios de simulation sont envisagés. Les deux scénarios induisent des ajustements sur les taux d'imposition dans le modèle, impactant les variables endogènes au fil du temps et déviant la trajectoire économique par rapport au scénario de référence. Les résultats du modèle peuvent être interprétés comme l'écart cumulé par rapport au scénario de référence. Dans le cadre de la première simulation sur l'IR une réduction de 2 % afin de stimuler leur incidence sur l'activité économique, la consommation, le revenu des ménages, ainsi que l'emploi régional.

Table N° 2: Taux d'imposition de l'IR

RNI du (MAD)	RNI au (MAD)	Taux d'impôt
0	30000	0%
30001	50000	10%
50001	60000	20%
60001	80000	30%
80001	180000	34%
Plus de 180001	--	38%

Source : Code Général d'impôt, 2023

La deuxième simulation porte sur des modifications des taux de la TVA entre les secteurs les forts contributeurs à la valeur ajoutée régionale en 2019. Cette incitation fiscale est évaluée à l'aide du modèle PEP (1, t). Guo, J. T., & Harrison, S. G. (2008). Indiquent que les gouvernements cherchent à stimuler l'emploi par le biais de mécanismes fiscaux. Ces effets indirects consistent à développer des infrastructures, telles que les transports ferroviaires et routiers, l'éducation et les soins de santé, créant des opportunités d'emploi et des moyens de subsistance non monétaires pour les ménages défavorisés (Holden et al, 2013), ce qui pourraient

développer les régions moins performantes. En effet, les mécanismes de redistribution visent à effectuer un transfert direct et efficace des recettes fiscales aux ménages (Wattanakuljarus et Coxhead, 2008).

Par la suite, la réforme de la TVA, et ses implications sur le marché du travail régional, repose sur la transition vers un taux de TVA moins élevé appliqué aux secteurs les plus contributeurs à la valeur ajoutée régionale (Tableau A1, Annexes). À titre illustratif, nous envisageons un taux de 10% pour les branches du commerce, construction, Transports et entreposage et d'Enseignement Santé humaine et action sociale contre un taux de 15%, et 7% pour les secteurs Production et distribution d'électricité et d'eau et Hôtels et restaurants contre un taux de 10% (Tableau 3). Conformément à la réglementation fiscale du gouvernement marocain, la TVA varie entre 0%, 7%, 10%, et 20%. D'un point de vue théorique, la mise en place des taux d'impositions régionaux et des réformes fiscales régionales, engendrent une concurrence fiscale interrégionale pour attirer les entreprises et favoriser de l'emploi (Wilson, 1999). Par exemple, les baisses des impôts créent des conditions qui élargissent la base fiscale, de sorte qu'il y aura un gain fiscal pour financer les dépenses publiques, afin d'augmenter le revenu du travail ce qui stimule l'investissement et l'emploi dans les régions moins favorisées.

Cependant, les régions périphériques rencontrent des difficultés pour promouvoir leur développement et peuvent, bénéficier des régimes fiscaux ou des incitations fiscales plus attractifs pour certaines activités économiques. Richard et al (1985) indiquent que la concurrence fiscale entre les régions ne représente pas une solution optimale d'un point de vue économique (Wilson, 1999). À long terme, la concurrence fiscale diminue la charge fiscale et les recettes fiscales des gouvernements régionaux dans leur ensemble. Les gouvernements sont incités à mettre en œuvre des stratégies fiscales afin d'attirer sur leur territoire les activités économiques clés, tandis que, Feld et Kirchgässner (2003) soutient que la concurrence fiscale et l'interaction des systèmes fiscaux représente un instrument politique pour stimuler des nouveaux investissements et stimuler le développement économique régional en termes de croissance de la production et de la régulation du marché du travail régional.

Table N° 3: La réforme de la TVA

Code	Libellé
R1	Tanger-Tétouane Al-Hoceima
R2	Oriental
R3	Fes-Meknes
R4	Rabat-Salé Kenitra
R5	Beni-Mellal Khénifra
R6	Casablanca-Settat
R7	Marrakech-Safi
R8	Darâa-Tafilalet
R9	Souss-Massa
R10	Guelmim Oued-Noun
R11	Lâayoun Sakia-Al Hamra
R12	Dakhla Oued-Eddahb

Source : Ministère de l'Intérieure

Table N° 4: La réforme de la TVA

REGION ¹	Forts contributeurs	Taux de TVA	Réforme de la TVA	Variation
R1	Enseignement Santé humaine et action sociale	13%	10%	-0,92
R2	Production et distribution d'électricité et d'eau	10%	7%	-0,30
R3	Administration publique; sécurité sociale obligatoire	0%	0%	--
R4	Administration publique; sécurité sociale obligatoire	0%	0%	--
R5	Commerce	15%	10%	-0,33
R6	Production et distribution d'électricité et d'eau	10%	7%	-0,30
R7	Transports et entreposage	13%	10%	-0,23
R8	Commerce	15%	10%	-0,33

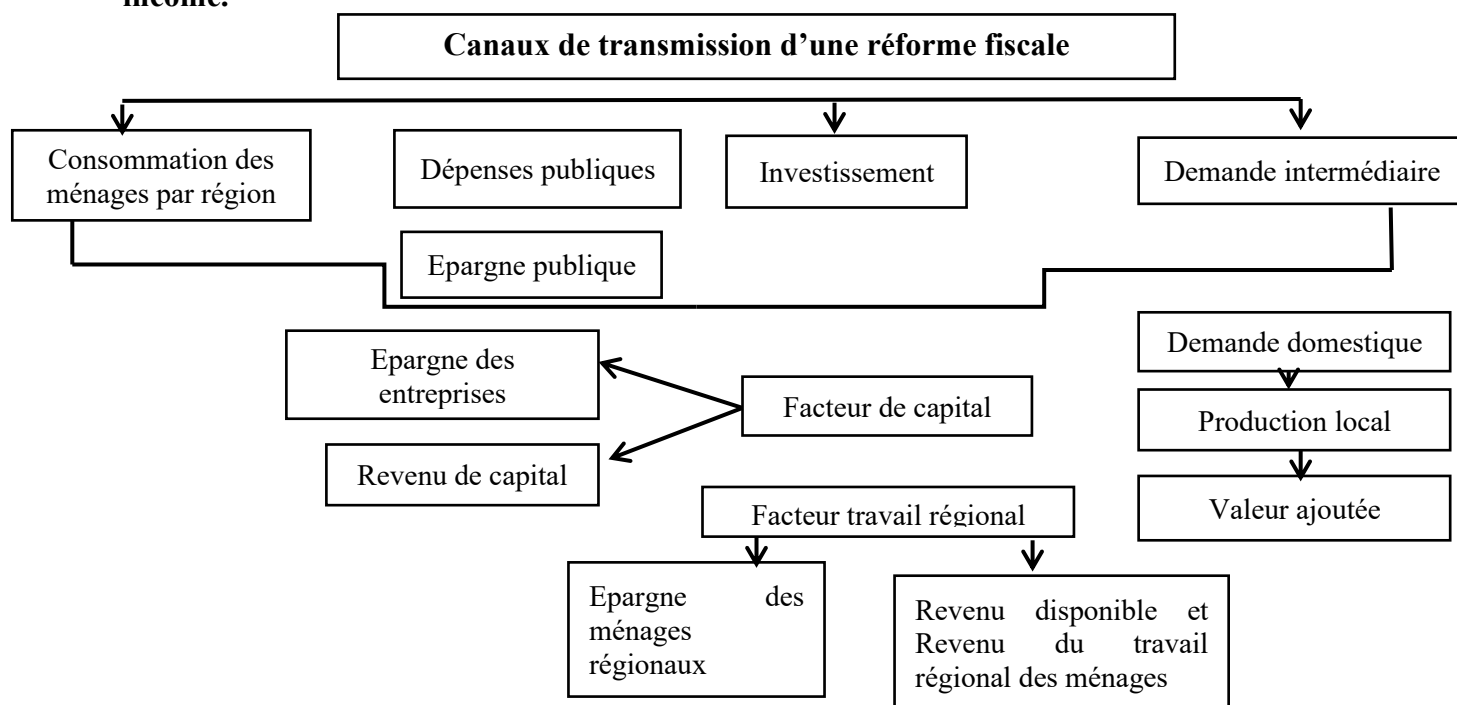
¹ Tanger-Tétouane Al-Hoceima : **R1** ; Oriental : **R2** ; Fes-Meknes : **R3** ; Rabat-Salé Kenitra : **R4** ; Beni-Mellal Khénifra : **R5** ; Casablanca-Settat : **R6** ; Marrakech-Safi : **R7** ; Darâa-Tafilalet : **R8** ; Souss-Massa : **R9** ; Guelmim Oued-Noun : **R10** ; Lâayoun Sakia-Al Hamra : **R11** ; Dakhla Oued-Eddahb : **R12**.

R9	Hôtels et restaurants	8%	7%	-0,13
R10	Administration publique; sécurité sociale	0%	0%	--
R11	Construction	15%	10%	-0,33
R12	Administration publique; sécurité sociale	0%	0%	--

Source : Auteurs

Par la suite, la figure 1 présente les mécanismes par lesquels une réduction de l'impôt sur le revenu (IR) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) peut impacter l'activité économique, le revenu du travail et l'emploi régional. La figure met en lumière les canaux de transmission par lesquels une baisse de l'impôt sur le revenu peut avoir un impact positif sur l'activité économique en augmentant le revenu disponible des ménages, ce qui peut influencer leur comportement en termes de consommation et d'épargne. De plus, cette mesure peut inciter les individus à travailler davantage, ce qui peut à son tour augmenter les niveaux de salaires et renforcer la compétitivité régionale. Parallèlement, une réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) peut avoir des répercussions sur l'économie, le revenu du travail, la consommation des ménages et l'emploi au niveau régional. Initialement, la diminution de la TVA entraîne une baisse des prix des biens et services, ce qui stimule la consommation des ménages et peut entraîner une augmentation de la production et de l'emploi dans les secteurs concernés. Cet effet dépend en grande partie de l'élasticité-prix. En valeur, la réduction de la TVA diminue les recettes fiscales, ce qui peut nécessiter des ajustements budgétaires pouvant avoir des effets indirects sur l'économie régionale. De plus, la baisse des prix entraîne une baisse du niveau général des prix, ce qui affecte le salaire réel et la consommation des ménages. En outre, la réduction de la TVA impacte les coûts de production des entreprises, avec des répercussions potentielles sur leurs marges et leur capacité d'investissement.

Figure N° 1 : Impacts of increase in VAT on macro-economy aggregate and disposable income.



Source: Auteurs

3. Stratégie de simulation

Les résultats sont relatés jusqu'en 2030. Les résultats spécifiques à chaque scénario sont détaillés dans les tableaux et les figures ci-dessous, ainsi, la discussion des impacts concernant, les agrégats économiques, l'emploi, la consommation et les revenus des ménages par région.

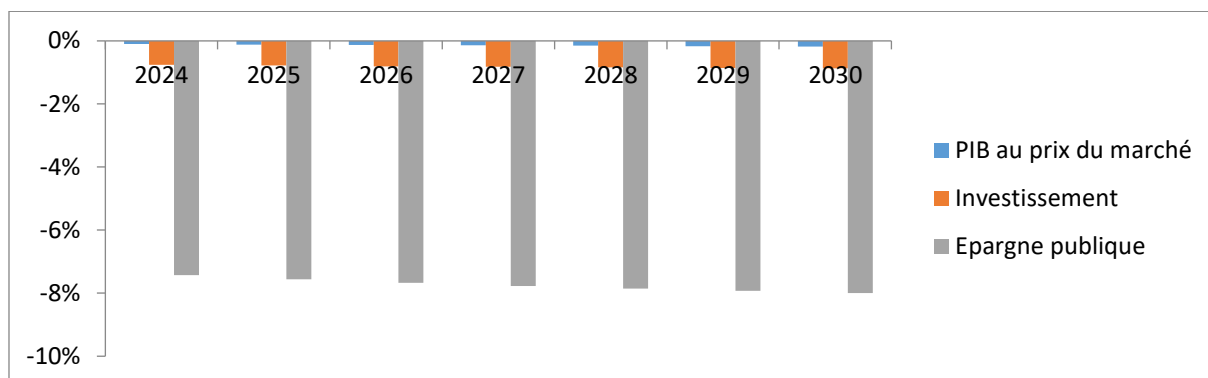
Par la suite, les scénarios de simulation se présentant comme suit :

Scénario 1 : Réduction de 2 % du taux de l'impôt sur le revenu.

Scénario 2 : Diminution de la TVA pour les secteurs à forte contribution à la valeur ajoutée régionale (voir Tableau 3).

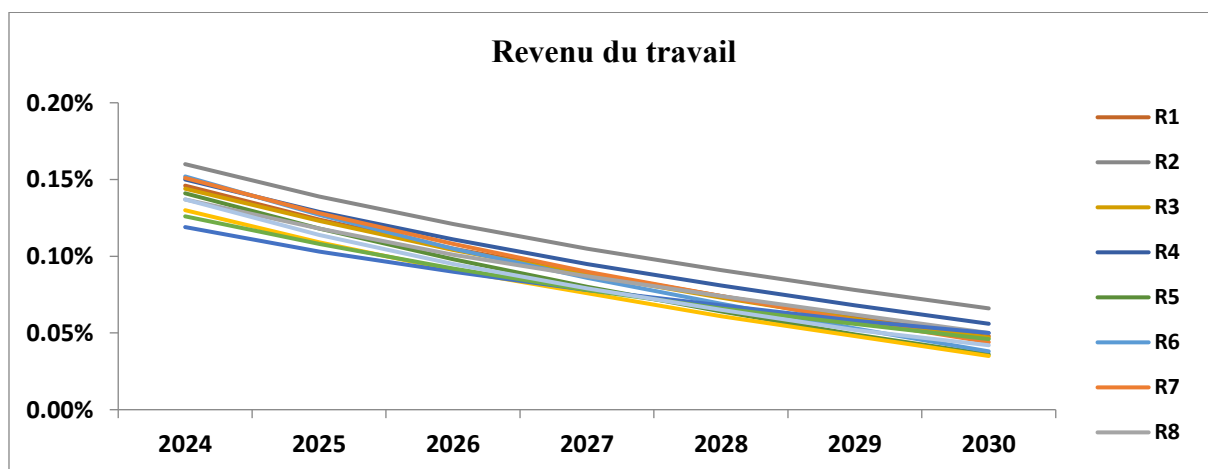
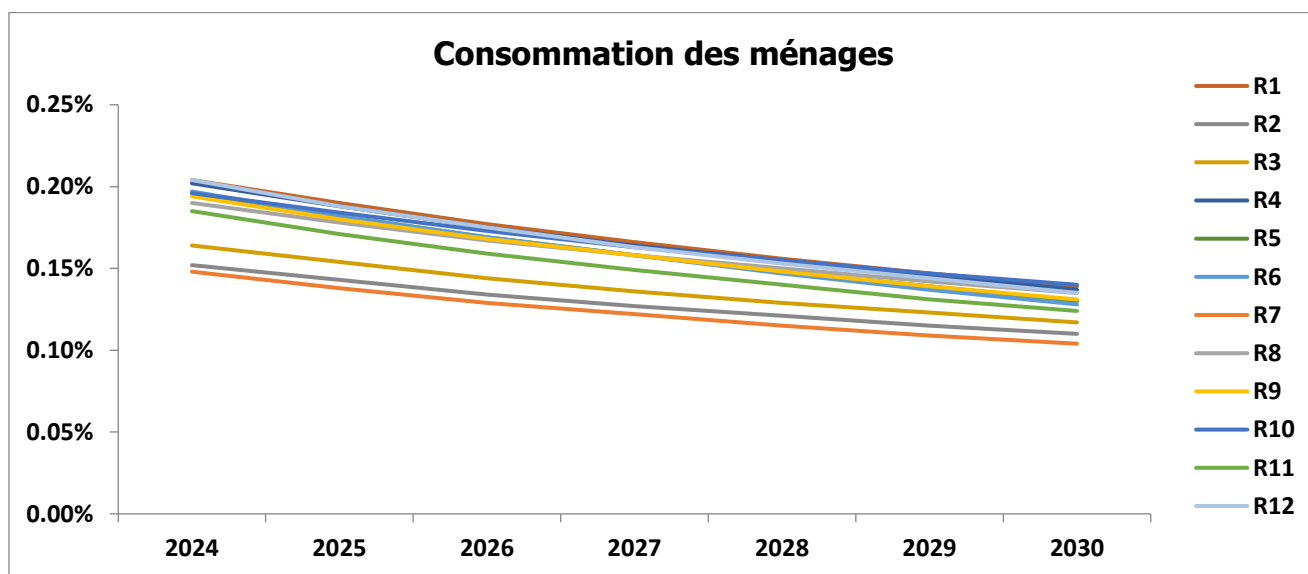
Dans le cadre du premier scénario, les résultats sont exposés au niveau des agrégats macroéconomiques, la consommation et les revenus du travail des ménages, la variation d'emploi régional mesurée par la demande d'emploi régional, la variation du taux de chômage régional, ainsi que les inégalités de revenu et d'emploi à l'échelle régionale mesurée par l'indice de Gini et l'écart type au Maroc.

Figure N° 2 : Variation des agrégats macroéconomiques (2024-2030)



Source : Auteurs

Figure N° 3 : Variation des consommations, et revenu et du travail des ménages par région (2024-2030)



Source : Auteurs

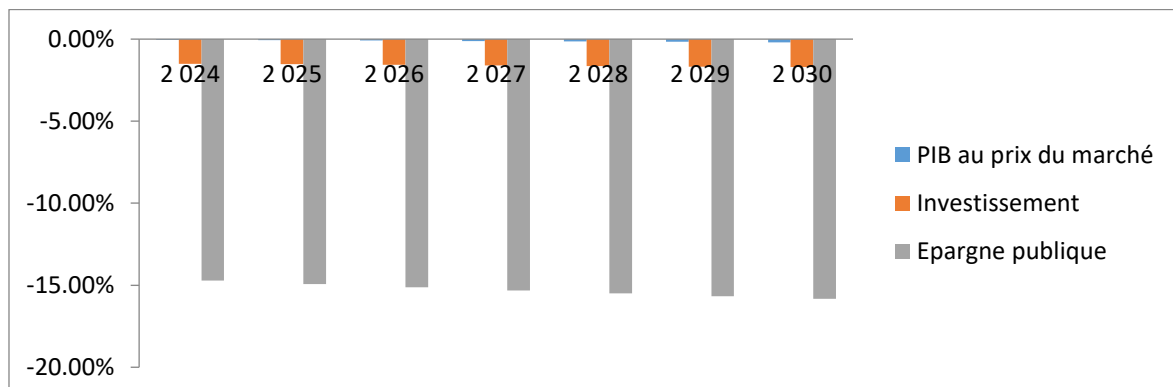
Table N° 5: Variation des résultats sur le marché du travail régional en % (2024-2030)

Variation de la demande d'emploi régional (2024-2030)									Variation du taux de chômage régionale (2024-2030)							
Région	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Rang moyen	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Rang Moyen
R1	0,94	0,89	0,86	0,82	0,78	0,75	0,71	12	-0,79	-0,67	-0,56	-0,47	-0,37	-0,29	-0,21	12
R2	1,18	1,16	1,13	1,11	1,08	1,07	1,04	6	-0,73	-0,60	-0,48	-0,38	-0,28	-0,19	-0,10	6
R3	1,25	1,24	1,23	1,23	1,23	1,23	1,23	5	-0,72	-0,58	-0,46	-0,35	-0,25	-0,15	-0,05	5
R4	1,14	1,09	1,05	1,01	0,98	0,95	0,92	8	-0,74	-0,61	-0,50	-0,40	-0,31	-0,22	-0,13	8
R5	1,18	1,23	1,27	1,33	1,37	1,42	1,47	3	-0,73	-0,59	-0,45	-0,33	-0,21	-0,10	0,01	2
R6	1,07	1,03	0,98	0,94	0,89	0,84	0,80	10	-0,75	-0,63	-0,52	-0,42	-0,33	-0,24	-0,16	10
R7	0,75	0,79	0,83	0,87	0,91	0,94	0,97	11	-0,83	-0,69	-0,56	-0,44	-0,32	-0,22	-0,12	11
R8	1,19	1,21	1,23	1,27	1,29	1,32	1,35	4	-0,73	-0,59	-0,46	-0,34	-0,23	-0,12	-0,02	4
R9	1,18	1,14	1,11	1,08	1,05	1,03	1,00	7	-0,73	-0,60	-0,49	-0,39	-0,29	-0,20	-0,11	7
R10	1,81	1,66	1,51	1,39	1,26	1,14	1,03	2	-0,59	-0,50	-0,41	-0,33	-0,26	-0,19	-0,13	3
R11	1,40	1,26	1,12	0,98	0,85	0,71	0,58	9	-0,67	-0,57	-0,49	-0,41	-0,34	-0,27	-0,21	9
R12	2,03	1,86	1,69	1,53	1,37	1,22	1,07	1	-0,52	-0,43	-0,36	-0,29	-0,22	-0,17	-0,11	1

Source : Auteurs

De plus, une présentation synthétique des résultats prévus jusqu'en 2030 du deuxième scénario relatif à une baisse de la TVA pour les secteurs les forts contributeurs à la valeur ajoutée régional en 2019, mettant en lumière leurs répercussions sur l'activité économique, le revenu du travail, ainsi que les variations du taux d'emploi et du chômage au niveau régional.

Figure N° 4 : Variation des activités macroéconomiques.



Source : Auteurs

Table N° 6: Variation des revenus du travail et la consommation des ménages par région en % (2024-2030)

Consommation des ménages par région	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
R1	0,297	0,28	0,262	0,244	0,227	0,209	0,192
R2	0,103	0,092	0,081	0,071	0,062	0,053	0,044
R3	0,152	0,139	0,126	0,114	0,102	0,09	0,078
R4	0,285	0,268	0,25	0,233	0,215	0,198	0,18
R5	0,284	0,265	0,246	0,226	0,207	0,188	0,169
R6	0,287	0,267	0,246	0,226	0,207	0,187	0,167
R7	0,079	0,067	0,057	0,046	0,036	0,026	0,016
R8	0,245	0,231	0,217	0,203	0,189	0,174	0,16
R9	0,3	0,284	0,266	0,249	0,231	0,213	0,195
R10	0,279	0,265	0,25	0,236	0,222	0,207	0,192
R11	0,274	0,259	0,243	0,228	0,212	0,196	0,18
R12	0,256	0,24	0,223	0,206	0,189	0,172	0,155
Revenu du travail par région	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
R1	0,274	0,251	0,227	0,203	0,178	0,152	0,126
R2	0,269	0,249	0,229	0,207	0,185	0,162	0,138
R3	0,286	0,264	0,24	0,215	0,189	0,162	0,135
R4	0,263	0,241	0,218	0,194	0,169	0,144	0,118
R5	0,295	0,266	0,236	0,206	0,175	0,143	0,111
R6	0,262	0,23	0,199	0,167	0,136	0,104	0,071
R7	0,301	0,278	0,253	0,226	0,198	0,169	0,139
R8	0,286	0,27	0,252	0,232	0,21	0,188	0,164
R9	0,279	0,259	0,236	0,212	0,186	0,16	0,132
R10	0,248	0,235	0,221	0,205	0,189	0,172	0,155
R11	0,233	0,218	0,201	0,183	0,164	0,145	0,125
R12	0,207	0,187	0,167	0,146	0,125	0,103	0,081

Source : Auteurs

Par la suite, nous présenterons, les résultats des inégalités des revenus des ménages après les simulations de deux scénarios.

Table N° 6: Inégalité des revenus des ménages après les simulations

Revenu par individu en %	Variation de l'indice de GINI		Variation de l'Ecart-type	
	Simulation 1	Simulation 2	Simulation 1	Simulation 2
Années				
2024	-0,03	-0,029	0,06	0,055
2025	-0,05	-0,043	0,14	0,14
2026	-0,022	-0,022	0,23	0,21
2027	-0,029	-0,023	0,34	0,30
2028	-0,033	-0,030	0,47	0,41
2029	-0,031	-0,031	0,65	0,65
2030	-0,020	-0,021	0,87	0,88

Source : Auteurs

L'assiette fiscale, notamment, l'IR cible directement le revenu de la population active occupée et la TVA englobe la valeur perçue par les producteurs pour les biens écoulés sur le marché intérieur, ainsi que la valeur en monnaie nationale des importations, y compris les droits de douane. Les effets de ces réformes, fournit des impacts jusqu'en 2030, sur des variables macroéconomiques, la consommation, les revenus du travail des ménages, l'emploi et le chômage à l'échelle régionale dans chaque scénario de base.

Les résultats montrent que la consommation des ménages augmentera à moyen terme grâce à la hausse des revenus du travail. Au niveau régional, les régions de Tanger-Tétouane Al-Hoceima, Rabat-Salé-Kénitra, Beni-Mellal Khénifra, Drâa-Tafilalet et Dakhla-Oued Ed-Dahab afficheront une consommation élevée par rapport aux autres régions. Cela suggère qu'une réduction de chaque point de pourcentage du taux d'imposition sur le revenu pourrait encore stimuler la consommation des ménages. Tandis que, l'investissement montrera une tendance à la baisse, passant de 0,76 % en 2024 à 0,87 % en 2030. Cette baisse sera due à la diminution de l'épargne publique, qui passera de -7,43 % à -8 % entre 2024 et 2030, en raison de la baisse des recettes gouvernementales de plus de -1 % sur la même période. Par ailleurs, l'épargne des entreprises et des ménages connaîtra une légère augmentation, ne dépassant pas 1 % durant la période étudiée. Par conséquent, le Produit Intérieur Brut au prix du marché enregistrera une légère diminution, variant de -0,1 % à -0,2 %, durant la période d'étude.

Cependant, une réduction du taux de la TVA sur les secteurs fortement contributeurs à la valeur ajoutée régionale entraînera un effet positif sur la consommation des ménages grâce à

l'augmentation de leurs revenus disponibles et du travail. Notamment, dans les régions Souss-Massa, la consommation passera de 0,3 % en 2024 à 0,195 % en 2030, suivie de Tanger-Tétouane Al-Hoceima, avec une évolution de 0,35 % entre 2024 et 2030, ce qui montrera une tendance à la baisse (effets à moyen terme). Ces résultats seront cohérents avec les attentes d'une incitation fiscale où le gouvernement réduira les taux d'imposition conformément au principe de la neutralité de la TVA. De plus, ces effets se traduiront par une baisse des prix des biens nationaux, favorisant ainsi la production et la consommation de biens locaux. En outre, la réduction des prix de production augmentera la compétitivité des biens exportés. Par ailleurs, le PIB au prix du marché enregistrera une légère diminution, passant de -0,04 % en 2024 à -0,19 % en 2030, en raison de la baisse des recettes fiscales.

Les résultats montrent des différences régionales en termes de consommation et de revenu des ménages, en raison de la taille et des spécificités de chaque région, ainsi que des élasticités-prix estimées à partir des données de l'enquête sur les dépenses et la consommation des ménages (ENCDM) de 2014. En comparaison, avec les données d'ENCDM (2001-2014), certaines régions ont enregistré une amélioration notable entre 2001 et 2014, avec une augmentation des dépenses des ménages, notamment, Dakhla-Oued Eddahab (100%), Drâa-Tafilalet (42%), l'Oriental (25%), Guelmim-Oued Noun (20%), Marrakech-Safi (12%) et Tanger-Tétouan Al-Hoceima (11%), tandis que, les régions ont vu une diminution des dépenses des ménages, allant de 4% dans la région de Casablanca-Settat à 28% dans la région de Béni Mellal-Khénifra. Après les simulations au niveau des réformes en IR et TVA, la consommation des ménages dans les régions moins favorisées, notamment Drâa-Tafilalet, Béni-Mellal Khénifra, Lâayoun Sakia-Al Hamra, l'Oriental et Fès-Meknès, connaîtra une évolution comprise entre 0,1% et 0,3%, ayant un impact à moyen terme.

Les revenus du travail enregistreront une légère augmentation à moyen terme, notamment dans la région d'Oriental qui passera de 0,16% à 0,07% en 2030, Rabat-Salé Kenitra (0,15% à 0,06%) en 2030, suivi de Marrakech-Safi enregistrera une augmentation de 0,04% en 2030 par rapport aux autres régions. Cette augmentation s'explique par une augmentation du taux de salaire régional, notamment dans les régions du sud, Rabat-Salé Kenitra et Souss-Massa, sachant que les taux de salaire se caractérisent par les différences dans les indemnités au sein des administrations publiques et des collectivités territoriales. Par conséquent, des opportunités d'emploi seront créées. Dans le même sillage, la baisse du taux de la TVA entraînera une augmentation du revenu du travail dans les régions Souss-Massa, Marrakech-Safi, Fès-Meknès, dû à l'augmentation du niveau d'emploi dans ces régions.

Au niveau des facteurs de production, en supposant que le capital est fixe dans chaque région et que la main-d'œuvre régionale est mobile en raison des flux migratoires internes. Les régions centrales, notamment Casablanca-Settat, Tanger-Tétouan Al-Hoceima et Rabat-Salé Kenitra, sont intensives en travail et en capital en raison de l'effet d'agglomération des entreprises et de l'effectif élevé de la population active. Cette concentration de l'activité économique dans ces régions pose un défi économique concernant la répartition des recettes fiscales entre les différentes régions. Par exemple, des grandes entreprises peuvent exercer leurs activités dans une région donnée, mais payer leurs impôts dans une autre région, notamment, dans les régions développées. Cela crée une disparité en termes de recettes fiscales locales, ce qui impacte négativement le processus de développement et le financement des économies locales des régions les moins favorisées.

Les effets de l'impôt sur le revenu et de la TVA sur le marché du travail régional révéleront des dynamiques importantes dans les douze régions du Maroc. Les résultats indiqueront une meilleure utilisation des facteurs de production. Cependant, avec l'intensification de l'utilisation du capital due à l'investissement, le taux de croissance de l'emploi sera légèrement inférieur à la fin de la période de simulation dans les régions centres. Selon le premier scénario, la demande de travail régionale augmentera dans les régions Dakhla Oued-Ed-Dahab, Béni-Mellal Khénifra et Draâ-Tafilalet, avec une évolution dépassant 1,5 % durant la période 2024-2030. Cette augmentation de l'emploi indiquera que la réduction de l'impôt sur le revenu diminuera les coûts du facteur travail et le coût de production domestique. Par conséquent, cette mesure pourra être efficace pour réduire les disparités régionales et stimuler l'économie locale. En parallèle, on constatera une diminution du taux de chômage régional dans ces mêmes régions, de -0,52 %, -0,73 % et -0,73 % en 2024, contre -0,11 %, 0,01 % et -0,02 % en 2030. Cette augmentation se caractérise par un effet à court terme, dans la région de Béni-Mellal Khénifra. La valeur ajoutée dans ces régions varie entre 0,11 % et -0,36 % en 2030, suggérant une certaine volatilité économique.

Par ailleurs, la diminution de la TVA dans les secteurs fortement contributeurs entraînera une augmentation du taux d'emploi au niveau régional, avec un taux dépassant 7%, et une baisse du taux de chômage durant la période 2024-2030. Les régions de l'Oriental, Laâyoune Sakia Al-Hamra, Béni-Mellal Khénifra, Souss-Massa et Casablanca-Settat enregistreront un taux de croissance de l'emploi élevé en 2030, respectivement de 8 %, 6,3 %, 7,7 %, 6,4 % et 6,7 %. La valeur ajoutée passera de 2,24 % en 2024 à -0,9 % en 2030, ce qui indiquera un effet direct sur

l'emploi. Par conséquent, les incitations fiscales représenteront un levier de la relance économique visant à dynamiser les activités des systèmes économiques régionaux.

En outre, les politiques fiscales simulées auront des effets importants sur le marché du travail régional au Maroc. Ces politiques pourront aider à réduire les disparités régionales et à stimuler l'économie locale, mais elles devront être adaptées aux spécificités de chaque région pour être efficaces. Les résultats montreront que les régions moins favorisées pourront bénéficier de manière disproportionnée des incitations fiscales, soulignant l'importance de continuer à investir dans ces zones pour favoriser une croissance équilibrée et inclusive. Les résultats indiqueront des différences régionales au niveau du marché du travail. L'augmentation de la demande de main-d'œuvre suite aux incitations fiscales pourra soutenir l'implantation de nouvelles entreprises et la croissance des entreprises existantes. Cela sera important pour les régions moins développées qui chercheront à diversifier leurs économies et à réduire leur dépendance à l'égard des secteurs traditionnels. Toutefois, les effets obtenus sont à court terme, ce qui soulignera l'importance de surveiller la stabilité économique à long terme. Par exemple, les régions moins développées, telles que Béni-Mellal Khénifra et Drâa-Tafilalet, bénéficieront davantage des investissements proportionnellement similaires, ce qui indiquera un potentiel de croissance plus élevé. Ces résultats renforceront l'idée que les politiques de développement régional devront être adaptées aux spécificités de chaque région, et que les incitations fiscales devront tenir compte des capacités économiques locales, de la structure des industries et des besoins de main-d'œuvre pour être efficaces.

En comparaison avec les écarts observés sur le marché du travail régional au Maroc montrent que 72% de la force de travail, âgée de 15 ans et plus, est concentrée dans cinq régions prédominantes. Le taux de chômage varie avec des taux élevés dans des régions telles que Casablanca-Settat (25,9 %) et relativement bas dans Marrakech-Safi et Drâa-Tafilalet (autour de 9,7 %) (ENE, 2022). Ces écarts pourront être atténués par une forte augmentation du taux d'emploi dans les régions moins favorisées suite à la réduction de la TVA, contrairement au premier scénario où le taux d'emploi ne dépassera pas 1,5% dans l'ensemble des régions du Maroc.

D'autre part, les résultats obtenus dans les deux scénarios concordent avec les études d'Engen et Skinner (1992) qui indiquent que les réductions d'impôts ont un impact légèrement positif sur la croissance économique. Nestić (1998) démontre que la pression fiscale en Croatie est excessivement élevée et décourageante tant pour les employeurs que pour les employés. Perotti (1997) indique qu'une augmentation de l'impôt sur le revenu peut avoir un impact négatif du

côté de l'offre sur le marché du travail. Lucas (1975) et Sargent et Wallace (1975) mettent en lumière l'impact des politiques fiscales sur la demande globale et sur la croissance à court et à long terme (Lucas et Stokey, 1983). Enfin, une étude de l'OCDE indique qu'une réduction de 3 points de pourcentage du taux de cotisation sociale des employeurs dans les pays en développement entraînerait une perte de revenus directs d'environ 1 % du PIB. De plus, Gagné et al. (2016) affirment que les incitations fiscales envers les secteurs contribuant à la valeur ajoutée régionale sont liées à d'autres industries (effet multiplicateur), où une augmentation de la demande peut avoir des répercussions en amont et en aval de la chaîne de valeur, stimulant ainsi la croissance d'autres secteurs et créant des opportunités d'emploi.

Au niveau des revenus des ménages la réduction de 2 % de l'impôt sur le revenu (IR), les résultats révèlent une diminution constante du revenu moyen par individu entre 2024 et 2030, oscillant entre -2 % et -5 %. Cette baisse s'explique principalement par un ajustement fiscal initial qui, au lieu de stimuler immédiatement la consommation, engendre un effet contractant à court terme. Le mécanisme de redistribution semble inégalement réparti, profitant davantage aux ménages les plus aisés qui étaient initialement plus imposés, ce qui limite l'impact positif de la réforme sur la demande agrégée nationale. En parallèle, l'indice de Gini enregistre une augmentation significative sur la période analysée, passant de 0,06 en 2024 à 0,87 en 2030. Cette tendance indique une montée progressive des inégalités de revenu, illustrant l'effet régressif de la mesure fiscale sur l'ensemble de la population. Malgré l'intention d'alléger la pression fiscale sur les contribuables, la réforme semble renforcer les disparités sociales, en particulier dans les régions où les ménages modestes ne bénéficient que marginalement des allègements fiscaux.

La concentration des gains fiscaux parmi les ménages les mieux rémunérés accentue la polarisation économique. L'augmentation parallèle de l'écart-type des revenus, qui atteint 0,88 en 2030, confirme cette dynamique d'élargissement des inégalités. L'écart grandissant entre les revenus les plus élevés et les plus faibles témoigne d'un affaiblissement du rôle redistributif de la fiscalité directe dans sa forme actuelle. Ces résultats suggèrent une faible efficacité du mécanisme de redistribution par l'IR au niveau national, notamment en l'absence d'un ciblage géographique ou social plus fin. Ce constat est d'autant plus préoccupant dans un contexte où les disparités régionales restent marquées. En revanche, la réforme complémentaire de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), fondée sur une modulation des taux selon les secteurs d'activité, semble offrir des perspectives plus prometteuses. En ciblant des secteurs stratégiques tels que le commerce, la construction, les transports, la santé et l'éducation fortement contributeurs à la

valeur ajoutée régionale, cette réforme est susceptible de générer des effets multiplicateurs positifs en matière d'emploi et de consommation. Contrairement à la baisse généralisée de l'IR, cette approche sectorielle et régionale de la TVA présente un potentiel plus équitable et efficace pour soutenir les ménages vulnérables et renforcer la cohésion territoriale.

Conclusion

La fiscalité exerce des impacts directs et indirects sur l'emploi au sein de l'économie régionale, en induisant des effets négatifs par le biais d'une imposition excessive qui perturbe le fonctionnement du marché du travail régional et les inégalités de revenu des ménages. Par exemple, des charges fiscales élevées dissuadent les employeurs de recruter de nouveaux travailleurs. Dans cette optique, la mise en œuvre de la politique fiscale vise à identifier les structures du système fiscal en vue d'atteindre une équité sociale et territoriale. Une recommandation de cette analyse, suggérant de réduire la charge fiscale pour les employeurs et les travailleurs stimuleront l'emploi, notamment dans les régions moins favorisées.

Cette étude repose sur des simulations des taux d'imposition directs et indirects (TVA et IR)) en tant que principaux régulateurs de la politique fiscale. L'objectif est d'analyser les impacts économiques à long et moyen terme d'une politique budgétaire sur les agrégats macro-économiques, la consommation, les revenus du travail des ménages, l'emploi régional et les inégalités des revenus des ménages par individu, via un modèle d'équilibre général dynamique calibré par la matrice de comptabilité sociale de 2019. Les principaux résultats indiquent que l'ajustement fiscal en termes d'impôt sur le revenu atténuerait le PIB au prix du marché, mais entraînerait une légère augmentation de l'emploi et de la consommation des ménages dans les douze régions jusqu'en 2030. Au niveau du marché du travail régional, les régions Tanger-Tétouane Al-Hoceima, Casablanca-Settat et Marrakech-Safi affichent un taux moyen de croissance d'emploi de 0,82%, 0,935% et 0,86% respectivement au cours de la période d'étude, en accord avec les hypothèses théoriques et les conclusions d'autres études sur les effets de la taxation sur le marché du travail. En effet, ces dernières années, on constate que les décideurs politiques ont déployé davantage d'efforts pour réduire le taux de l'IR (réforme fiscale en 2010 et 2025 prévue). Il est crucial de souligner que l'impôt sur le revenu est une taxe complexe, et tout changement induit des conséquences sur le plan économique et social. La réduction de l'IR stimule l'emploi dans les régions moins favorisées. Concernant la normalisation du taux de la TVA à 7%, 10% et 20% selon les indications de la loi de finance 2023. Les résultats suggèrent que la réduction de la TVA dans les secteurs les forts contributeurs à la valeur ajoutée régional pourrait favoriser la création d'emplois dans toutes les régions, notamment dans les régions du sud et Fès-Meknès et l'Oriental.

En termes d'implications économiques, il serait important d'adopter des politiques régionales orientées vers les régions moins performantes afin d'atteindre une plus grande équité territoriale. Les résultats indiquent qu'une politique de relance de l'État pourrait contribuer à atténuer les

écarts régionaux en matière d'emploi. En conclusion, la mise en place d'un mécanisme de restitution de l'impôt sur la consommation pourrait être un moyen efficace de rendre le système fiscal plus progressif et équitable, tout en stimulant l'emploi. Cela pourrait également augmenter les ressources du Fonds de solidarité interrégionale, créé avec une première dotation provenant d'un prélèvement de 10% des ressources propres de chaque région pour développer sa compétitivité économique et son attractivité territoriale.

BIBLIOGRAPHIE

- Alesina, A. F., Grilli, V. U., & Milesi-Ferretti, G. M. (1993). The political economy of capital controls.
- Alesina, A., & Ardagna, S. (1998). Tales of fiscal adjustment. *Economic policy*, 13(27), 488-545.
- Barro, R. J. (1981). On the predictability of tax-rate changes. *National Bureau of Economic Research*.
- Barro, R., 1990. Government spending in a simple model of endogenous growth. *Journal of Political Economy* 98 (1), 103–117.
- Baxter, M., & King, R. G. (1993). Fiscal policy in general equilibrium. *The American Economic Review*, 315-334.
- Beatty, C., & Fothergill, S. (2013). The impact of welfare reform on Northern Ireland.
- Beleva, I., & de Lapparent, D. (1998). L'impact de la politique économique sur le marché du travail en Bulgarie. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 49-70.
- Bird, R. M. (2000). Tax incentives for investment in developing countries. *Fiscal reform and structural change in developing countries*, 1, 201-21.
- Blanchflower, D. G., & Oswald, A. J. (2005). The wage curve reloaded.
- Bontout, O., & Jean, S. (1998). Wages and unemployment: Trade-off under different labour market paradigms. *CEPII*.
- Borjas, G. J., & Van Ours, J. C. (2010). *Labor economics* (p. 45). Boston: McGraw-Hill/Irwin.
- Caraveli, H., & Tsionas, E. G. (2012). Economic restructuring, crises and the regions: the political economy of regional inequalities in Greece.
- Card, D. (1995). The wage curve: a review.
- Collignon, S. (2004). *Fiscal Policy and Democracy in Europe*.
- Conseil Economique Social Environnemental, (2012) « Un Système Fiscal, pilier pour le Nouveau Modèle de Développement », Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), Auto-Saisine 39/2019. ISSN : 2335 – 9234
- Decaluwé, B., Lemelin, A., Robichaud, V., & Maisonnave, H. (2013). PEP-1-t. Standard PEP model: single-country, recursive dynamic version, *Politique Économique et Pauvreté/Poverty and Economic Policy Network*. Université Laval, Québec.
- Desai, M. A., Foley, C. F., & Hines, J. R. (2004). Economic effects of regional tax havens.

- Deskari-Škrbić, M., Drezgić, S., & Šimović, H. (2018). Tax policy and labour market in Croatia: effects of tax wedge on employment. *Economic research-Ekonomska istraživanja*, 31(1), 1218-1227.
- Engen, E. M., & Skinner, J. S. (1992). Fiscal policy and economic growth.
- Feld, L. P., & Kirchgässner, G. (2003). The impact of corporate and personal income taxes on the location of firms and on employment: some panel evidence for the Swiss cantons. *Journal of Public Economics*, 87(1), 129-155.
- Franks, D. (2012). Social impact assessment of resource projects. International Mining for Development Centre.
- Gaigné, C., Riou, S., & Thisse, J. F. (2016). How to make the metropolitan area work? Neither big government, nor laissez-faire. *Journal of Public Economics*, 134, 100-113.
- Givens, G. E., & Loungani, P. (2020). The macroeconomic effects of corporate tax cuts: Evidence using firm-level data. *Journal of Macroeconomics*, 66, 103221.
- Guo, J. T., & Harrison, S. G. (2008). Useful government spending and macroeconomic (in) stability under balanced-budget rules. *Journal of Public Economic Theory*, 10(3), 383-397
- Harberger, A. (1964). Taxation, resource allocation, and welfare. In *The role of direct and indirect taxes in the Federal Reserve System* (pp. 25-80). Princeton University Press.
- Haut-Commissariat au Paln (2014) « Note méthodologique de l'Enquête Nationale des consommations et des dépenses et des ménages, ENCDM », Rabat, Maroc
- Haut-Commissariat au Paln (2019) « [Activité, emploi et chômage, résultats annuels 2022](#) », Rabat, Maroc
- Haut-Commissariat au Paln (2019) Note d'information relative aux comptes régionaux de l'année 2019 », Rabat, Maroc
- Haut-Commissariat du Plan (2019), Comptes régionaux, Royaume du Maroc, Rabat
- Haut-Commissariat du Plan (2019), Note méthodologique de l'enquête d'emploi nationale, Royaume du Maroc, Rabat.
- Holden, R. J., Carayon, P., Gurses, A. P., Hoonakker, P., Hundt, A. S., Ozok, A. A., & Rivera-Rodriguez, A. J. (2013). SEIPS 2.0: a human factors framework for studying and improving the work of healthcare professionals and patients. *Ergonomics*, 56(11), 1669-1686.
- Khellaf, A., & Ibourek, A. (2018). Impact des politiques publiques sur l'emploi au Maroc: analyse en équilibre général calculable.
- Lucas Jr, R. E. (1975). An equilibrium model of the business cycle. *Journal of political economy*, 83(6), 1113-1144.

- Lucas Jr, R. E., & Stokey, N. L. (1983). Optimal fiscal and monetary policy in an economy without capital. *Journal of monetary Economics*, 12(1), 55-93.
- Ludvigson, S. (1996). The macroeconomic effects of government debt in a stochastic growth model. *Journal of Monetary Economics*, 38(1), 25-45.
- Malgouyres, C., & Py, L. (2016). Les dispositifs d'exonérations géographiquement ciblées bénéficient-ils aux résidents de ces zones? État des lieux de la littérature américaine et française. *Revue économique*, 67(3), 581-614.
- Marouani, M. A. (2002). Imperfections du marché du travail et modèles d'équilibre général calculables: une revue de littérature. Document de Travail DIAL DT/2002/16.
- Mendoza, E. G., et al (1997). On the ineffectiveness of tax policy in altering long-run growth: Harberger's superneutrality conjecture. *Journal of public Economics*, 66(1), 99-126.
- Musgrave, R. A. (1983). Public finance, now and then. *FinanzArchiv/Public Finance Analysis*, (H. 1), 1-13.
- Nell, K. (2003). A'Generalised'Version of the Balance-of-Payments Growth Model: An application to neighbouring regions. *International Review of Applied Economics*, 17(3), 249-267.
- Nestić, D. (1998). Labor market and taxation: Reducing unemployment contributions. *Economic trends and economic policy.*, 8(63), 27-62.
- Nestić, D., Babić, Z., & Blažević Burić, S. (2017). Minimum wage in Croatia: sectoral and regional dimension. In "Future World by 2050" (pp. 39-39).
- Perotti, R. (2012). The effects of tax shocks on output: not so large, but not small either. *American Economic Journal: Economic Policy*, 4(2), 214-237.
- Ramey, V. A., & Shapiro, M. D. (1998). Costly capital reallocation and the effects of government spending. In *Carnegie-Rochester conference series on public policy* (Vol. 48, pp. 145-194). North-Holland.
- Richard, J. F., Tulkens, H., & Verdonck, M. (2006). Tax interaction dynamics among Belgian municipalities 1984-1997. In *Public goods, environmental externalities and fiscal competition* (pp. 534-556). Boston, MA: Springer US.
- Rotemberg, J. J., & Woodford, M. (1993). Dynamic general equilibrium models with imperfectly competitive product markets.
- Sargent, T. J., & Wallace, N. (1975). Rational expectations, the optimal monetary instrument, and the optimal money supply rule. *Journal of political economy*, 83(2), 241-254.

- Tremblay, D. G. (1998). *Objectif plein emploi: Le marché, la social-démocratie ou l'économie sociale?* (Vol. 14). PUQ.
- Theodoropoulou, S. (2018). *Labour market policies in the era of pervasive austerity: A European perspective*. Policy Press.
- Turnovsky, S. J. (2000). Fiscal policy, elastic labor supply, and endogenous growth. *Journal of Monetary Economics*, 45(1), 185-210.
- Wang, J. C. (2013). The cost of fiscal policy uncertainty: Industry evidence of its impact on the labor market (No. 13-22). Working Papers.
- Wang, Y. (2017). Why Tax Policy Is Not Politics in China: Public Finance and China's Changing State-Society Relations. *Politics & Policy*, 45(2), 194-223.
- Wattanakuljarus, A., & Coxhead, I. (2008). Is tourism-based development good for the poor?: A general equilibrium analysis for Thailand. *Journal of Policy Modeling*, 30(6), 929-955.
- Wilson J.D. (1999). Theories of Tax Competition, *National Tax Journal*, vol. 53, pp. 269-304
- Zárate, R. A. R., Barahona, A. O., & Ramírez, E. S. (2021). Incidencia del Impuesto sobre las Ventas (IVA) en el Presupuesto General de Colombia, en el periodo 2015-2019. *Revista De Investigaciones*, 16(2), 106-117.